

Non minus insignis eo anno impudicitia magnorum rei publicae malorum initium fecit.

epithète

ocp temps

nom 8 sg

una
ppl A
3 ps

erat in ciuitate Sabina Poppaea, T-Ollo patre genita, sed nomen aui materni sumpserat,

una
imp
3 ps

attribut
du sujet

abl
d'origine

apposition
ppp
nom 8 sg

una + que psc
A 3 ps

inlustri memoria Poppaei Sabini consularis et triumphali decore praefulgentis; nam

abl de
qualité

apposition

abl
de qualité

nom 8 sg

Ollium honoribus nondum functum amicitia Seiani peruertit. huic mulieri cuncta alia

A A

dat
d'appartenance

subst

fuere praeter honestum animum. quippe mater eius, aetatis suae feminas pulchritudine

un
historique

opt d'agent

supergressa, gloriam pariter et formam dederat; opes claritudine generis sufficebant.

sermo comis nec absurdum ingenium. modestiam praefere et lasciuia uti; rarus in

attribut

attribut

publicum egressus, idque uelata parte oris, ne satiaret adspectum, uel quia sic decebat.

abl
manière

famae numquam pepercit, maritos et adulteros non distinguens; neque adfectui suo aut

dat
demandé
par pepercit

nom 8 sg
→ epith est
m-entendu

SCI

alieno obnoxia, ^{relative} (unde) utilitas ostenderetur, illuc libidinem transferebat. igitur agentem
epithète de adjectivi *épith. s'entend*

eam in matrimonio Rufri Crispini equitis Romani, (ex) quo filium genuerat, Otho pellexit
apposito

iuuenta ac luxu et quia flagrantissimus in amicitia Neronis habebatur. nec mora quin
GCP mod *GCP mod* *hypallage* *(est)*

adulterio matrimonium iungeretur.)

[13,45] Une impudicité non moins remarquable, cette année, fit le commencement des grands malheurs pour la république. Il y avait dans la ville, Sabina Poppée, fille de T. Ollius, mais elle avait pris le nom de son aïeul maternel, le consul Poppeus Sabinus d'une mémoire illustre et brillant d'un honneur triomphal; en effet l'amitié de Séjan bouleversa Ollius, n'ayant pas encore accompli les honneurs. Toutes les autres choses manquèrent à cette femme, excepté une âme honnête. Certes sa mère, surpassant les femmes de son âge par sa beauté, lui avait donné semblablement la gloire et la beauté. Ses richesses suffisaient à l'éclat de sa naissance. Sa parole était douce et son esprit n'était pas sot. Elle portait en avant la modestie et utilisait la débauche; elle sortait rarement en public, et cela, une partie du visage voilé, pour ne pas rassasier le regard, ou parce qu'elle en convenait ainsi. Elle ne s'abstint jamais de sa renommée, ne distinguant pas les maris et les amants. N'étant pas soumise à ses sentiments ou à ceux d'un autre, elle transportait ses désirs là où elle y voyait un intérêt. Alors, Othon, par sa jeunesse et par sa splendeur, la séduisit, elle qui était dans le mariage de Rufus Crispinus, chevalier romain duquel elle avait eu un fils, et parce qu'il était tenu de la plus grande amitié de Néron. Et il n'y avait pas de retard à ce que l'adultère soit suivi du mariage.

Otho siue amore incautus laudare formam elegantiamque uxoris apud

principem, siue ut accenderet ac, si eadem femina potirentur, id quoque

uinculum potentiam ei adiceret. saepe auditus est consurgens e conuiuio

Caesaris seque ire ad illam, sibi concessam dictitans nobilitatem

pulchritudinem, uota omnium et gaudia felicium. his atque talibus

inritamentis non longa cunctatio interponitur, sed accepto aditu Poppaea

primum per blandimenta et artes ualescere, imparem cupidini et forma

Neronis captam simulans; mox acri iam principis amore ad superbiam

uertens, si ultra unam alteramque noctem attineretur, nuptam esse se

dictitans, nec posse matrimonium omittere, deuinctam Othoni per genus

uitae, quod nemo adaequaret: illum animo et cultu magnificentum; ibi se

summa fortuna digna uisere. at Neronem, paelice ancilla et adsuetudine

Actes deuinctum, nihil e contubernio seruili nisi abiectum et sordidum

traxisse. deicitur familiaritate sueta, post congressu et comitatu Otho, et ad

postremum, ne in urbe aemulatus ageret, prouinciae Lusitaniae praeficitur;

ubi usque ad ciuilia arma non ex priore infamia, sed integre sancteque egit,

procax otii et potestatis temperantior.

[13,46] Othon, soit imprudent par amour, vantait la beauté et l'élégance de sa femme auprès du prince, soit afin d'enflammer celui-ci et, s'ils possédaient la même femme, ce lien ajouterait aussi du pouvoir à celui-ci. Souvent il a été entendu, lorsqu'il se levait du repas de César, en répétant qu'il allait vers celle-là, lui ayant été cédée, noblesse, beauté, vœux de tous et joies de ceux qui sont heureux. Une peu longue hésitation ne s'interposa pas parmi ces paroles provocatrices et d'autres semblables, mais, à son arrivée, Popée gagna d'abord en influence par des caresses et des ruses, simulant d'être inférieure à son désir et d'être éprise de la beauté de Néron. Ensuite, l'amour du prince étant désormais vif, tournant vers la fierté, s'il la retenait plus d'une et une seconde nuit, répétant qu'elle était mariée, et qu'elle ne pouvait pas renoncer à son mariage, enchaînée à Othon par un genre de vie que personne ne pouvait égaler : que celui-là avait grande allure avec son esprit et son genre de vie. Ici, elle voit des choses dignes d'une grande fortune. Mais, que Néron, enchaîné par la liaison d'Actée, sa servante et sa concubine, n'a rien entraîné hors du mariage d'esclave, si ce n'est quelque chose de bas et d'ignoble. Othon est repoussé loin de son ancienne amitié, ensuite loin de la cour du prince et loin de sa suite, et en dernier, afin qu'il ne joue pas le rôle de rival dans la ville, il est mis à la tête de la province de Lusitania. Là, jusqu'aux guerres civiles, et non d'après sa première infamie, mais il passa sa vie d'une manière intègre et irréprochable, sans frein dans la vie privée et plus tempéré dans le pouvoir.

< Gaio Vipstano {C-} Fonteio consulibus diu meditatum scelus non ult Nero

distulit, vetustate imperii coalita audacia et flagrantior in dies amore Poppaeae,
una pars @ 3PS *cpd agent* *PPP* *compara-ty* *genit. objecty*

{ quae sibi matrimonium et discidium Octaviae incolumi Agrippina haud sperans }

crebris criminationibus, aliquando per facetias incusare principem et pupillum
6CPmod *suby imp @ 3PS*

uocaret, { qui iussis alienis obnoxius non modo imperii, sed libertatis etiam }

indigeret, { cur enim differri nuptias suas? } formam scilicet displicere et

triumphales auos, an fecunditatem et uerum animum } timeri (ne uxor saltem)

iniurias patrum, iram populi aduersus superbiam auaritiam que matris aperiat

liaison relative

(quod si nurum Agrippina non nisi filio infestam ferre posset) redderetur ipsa
dem. anclé + dat *ingcomp VP2* *suby imp @ 3PS* *suby imp @ 3PS* *ordre dans le style indirect*

Othonis coniugio: ituram quoque terrarum, (ubi audiret potius contumelias

imperatoris quam uiseret periculis eius immixta haec atque talia lacrimis et arte
 genitij objectij subj imp 3 PS demandé par immixta + dat PPP Subst Subst cpt d'agent cpt d'agent

adulterae penetrantia nemo prohibebat, cupientibus cunctis infringi potentiam
 epithete ind imp 3 PS PPA ? ind pres

matris et credente nullo usque ad caedem eius duratura fili odia.
 PPA ?

14,1] Sous le consulat de Gaius Vipstanus et de Fonteius, Néron ne différa pas plus longtemps un crime médité depuis longtemps, son audace développée par l'habitude du pouvoir, et plus ardent, avec le temps, d'amour pour Popée, qui, n'espérant pas, à cause de nombreuses accusations, le mariage pour elle et le divorce d'Octavie, du vivant d'Agrippine, attaquait parfois le prince par plaisanterie et l'appelait pupille, lui qui, soumis aux autres ordres, ne manquait pas seulement de pouvoir, mais encore de liberté. Pourquoi en effet ses noces sont-elles différées ? Sans doute sa beauté déplaît-elle et ses aïeux triomphants, ou sa fécondité et son véritable sentiment ? On craint qu'une femme ne révèle du moins les torts des sénateurs, la colère du peuple face à l'orgueil et à l'avidité d'une mère. Et si Agrippine ne pouvait pas supporter une belle-fille à moins qu'elle ne soit hostile à son fils, qu'elle-même soit rendue à l'union d'Othon : elle irait en quelque lieu sur les terres, là où elle entendrait les outrages du général en chef plutôt qu'elle, mêlée aux dangers de celui-ci, les verrait. Personne n'empêchait ces choses et de telles choses pénétrant l'esprit de Néron, par les larmes et la ruse d'une amante ; tous désirant que le pouvoir de sa mère soit brisé et personne ne croyant que les haines du fils seraient endurcies jusqu'au crime de celle-ci.

[14,3] Igitur Nero uitate secretos eius congressus, abscedentem in hortos aut

VP1
ing de narrat°
ing pres
A

PPA

Tusculanum uel Antiatem in agrum laudare, quod otium capesseret postremo,

ing de narrat° causale
VP1
ing pres
sub, imp
A 3PS

ubicumque haberetur, praegrauem ratur interficere constituit, hactenus

ing compl
sub, imp
A 3PS
PPP
ind pxt
A 3PS
subs de repetition
ou d'indetermination

consultans, ueneno an ferro uel qua alia ui. placuitque primo uenenum. sed

PPA
GCP mod
GCP mod
ind parg
A 3PS

(inter epulas principis si daretur) referri ad casum non poterat tali iam Britannici

irrèelle
sub, imp
A 3PS
ing pres
ind pxt
A 3PS + que pxt

exitio; et ministros temptare arduum uidebatur mulieris usu scelerum aduersus

incompl
attribut
ind imp
A 3PS
+ acc
cpt
d'agene

insidias intentae; atque ipsa praesumendo remedia munierat corpus. ferrum et

PPP
gerondis abl
→ GCP mod
GCP
GCP

caedes quonam modo occultaretur, nemo reperiebat; et ne quis illi tanto

P2 de crainte
GCP mod
sub, imp
A 3PS
ind imp
A 3PS

facinori delectus iussa sperneret metuebat. obtulit ingenium Anicetus libertus,

GCI
sub, imp
A 3PS
ind imp
A 3PS
ind pxt
A 3PS
appositions

classi apud Misenum praefectus et pueritiae Neronis educator ac mutuis odiis

+ acc
+ dat
dat
demande
par

Agrippinae inuisus. ergo nauem posse componi docet, cuius pars ipso in mari

dat dem- andé par → *attribut*
ing prés (A)
ing prés (A)
ing prés (A) 3PS

per artem soluta effunderet ignaram nihil tam capax fortuitorum quam mare;

PPP
subs imp (A) 3PS
tgén

et si naufragio intercepta sit, quem adeo iniquum (ut sceleri adsignet) quod

cpt d'agent
subs pgt (A) 3PS
+ ut
cpt d'un vpe à prébte

uenti et fluctus deliquerint? additurum principem defunctae templum et aras et

subs prés (A) 3PP
part gnt acc m 79
épithète d'un illi os- entendu

cetera ostentandae pietati.

subst.
acc verbal épithète
dat de but

[14,3] Donc Néron évita les entrevues secrètes avec celle-ci, il la louait du repos qu'elle avait pris, elle qui s'éloignait dans les jardins ou dans les champs de Tusculum et d'Antium. Enfin, y ayant pensé, il établit de la tuer, elle qui était pénible, où qu'elle fut, réfléchissant seulement jusqu'ici s'il le ferait par le poison, par le fer ou par une quelque autre force. Et le venin lui plut en premier lieu. Mais s'il était donné pendant les repas du prince, il ne pourrait pas être rapporté au hasard, la chute de Britannicus étant déjà du même genre. Et corrompre les serviteurs de cette femme, qui est attentive face aux pièges, avec son habitude des crimes, semblait difficile. Et en outre, elle-même avait fortifié son corps en prenant d'avance des antidotes. Personne ne trouvait comment cacher une arme et un meurtre. Et il craignait que quelqu'un choisi pour ce si grand crime ne méprise les ordres. L'affranchi Anicetus offrit son talent, amiral de la flotte de Mysènes et éducateur de l'enfance de Néron et haï d'Agrippine avec des haines mutuelles. Il montre que le navire peut être ainsi disposé, dont une partie détachée d'une manière artificielle la submergerait, elle qui est ignorante, en pleine mer: rien n'est aussi fertile en hasards que la mer. Et si elle est enlevée par un naufrage, qui serait impie au point de mettre sur le compte d'un crime ce que les vents et les flots ont commis ? Le prince donnera en plus pour la défunte un temple, des autels et toutes les autres choses afin que la piété soit présentée.

Partie 2 : Néron répudie Octavie et épouse Poppée.

Igitur accepto patrum consulto postquam cuncta scelerum suorum pro egregiis

accipi uidet, exturbat Octauiam, sterilem dictitans; exim Poppaeae coniungitur.

ing pres
ind pres
ind imp
3PS

ind pres

↳ état des choses qui dure encore pdt qu' à lieu l'action principale

ea diu paelex et adulteri Neronis, mox mariti potens, quendam ex ministris

demandé par potens

Octaviae impulit seruilem ei amorem obicere. destinaturque reus cognomento

attribut CGCP

Eucaerus, natione Alexandrinus, canere per tibus doctus. actae ob id de ancillis

abl
d'origine

ing
compl

quaestiones, et qui tormentorum uictis quibusdam ut falsa adnuerent plures

abl
d'agent

AA

ube
AA

obj et AA

sub j imp
3PS

perstiterunt sanctitatem dominae tueri; ex quibus una instanti Tigellino castiora

perstiterunt

ing
compl

esse muliebria Octaviae respondit quam os eius mouetur tamen primo ciuilis

discidii specie domumque Burri, praedia Plauti infausta dona accipit; mox in

CGP
mod

apposition

Campaniam pulsa est addita militari custodia inde crebri questus nec occulti

per uulgum, cui minor sapientia et ex mediocritate fortunae pauciora pericula
dat attribut
d'appartenance
attribut

sunt } his --- tamquam Nero ^{+gén} paenitentia flagitii coniugem reuocarit Octauiam.
cause

[14,60] Donc le décret des sénateurs ayant été accepté, après qu'il ait vu que toutes les choses parmi ses crimes sont accueillies comme des actes remarquables, il répudie Octavie, répétant qu'elle est stérile. Après cela, il s'unit à Poppée. Celle-ci, depuis longtemps maîtresse et toute-puissante sur l'adultère Néron et bientôt sur son mari, pousse un des serviteurs d'Octavie à lui reprocher un amour d'esclave. Eucærus, de son nom, est choisi comme coupable, originaire d'Alexandrie, instruit à faire résonner les flûtes. De nombreuses femmes, servantes ayant été mises à la question pour cela, aussi quelques-unes ayant été vaincues par la force des tortures, si bien qu'elles ont avoué des choses qui ne sont pas, persévèrent à défendre la pureté de leur maîtresse. Cependant, d'abord, Octavie est éloignée par le semblant d'un divorce civil et reçoit la demeure de Burrus et les terres de Plautus, dons funestes. Ensuite elle est chassée en Campanie, une garde de soldats ayant été placée. De là, de nombreuses plaintes et elles ne sont pas secrètes parmi le peuple, pour lequel la prudence est moindre et les dangers sont peu nombreux à cause de la médiocrité de la fortune. A cause de ces choses, *** cependant Néron rappelle son épouse Octavie avec le regret du scandale.

Partie 3 : l'incendie de Rome.

Sequitur clades, forte an dolo principis incertum (nam utrumque auctores prodidere), sed

apposé
à requérir
clades

prodiderunt
une pte
A3 PP

omnibus, { quae huic urbi per uiolentiam ignium acciderunt } gravior atque atrocior. initium in

opt
d'adv
gravior et
atrocior

(est)

ea parte circi ortum, { quae Palatino Caelioque montibus contigua est } ubi per tabernas,

apposé

{ quibus id mercimonium inerat } { quo flamma alitur } simul coeptus ignis et statim validus ac

opt
d'un
verbe à
préverbe

mod

PPP

attribut

uento citus longitudinem circi conripuit. neque enim domus munimentis saeptae uel

PPP

nom
pl

templa muris cincta aut quid aliud morae interiacebat. impetus peruagatum incendium

PPP

plana primum deinde in edita adsurgens et rursus inferiora populando anteit remedia

adv
gerondy
GCPmod

uelocitate mali et obnoxia urbe artis itineribus hucque et illuc flexis atque enoribus uicis,

cause

qualis uetus Roman fuit. ad hoc lamenta pauentium feminarum, fessa aetate aut rudis

pueritiae {aetas}, quique sibi quique aliis consulebat, dum trahunt inualidos aut

opperiuntur, pars mora, pars festinans, cuncta impediabant. et saepe, dum in tergum

respectant, lateribus aut fronte circumueniebantur, uel si in proxima euaserant, illis quoque

igni correptis, etiam quae longinqua crediderant in eodem casu reperiebant. postremo,

quid uitarent quid peterent ambigui, complere uias, sterni per agros; quidam amissis

omnibus fortunis, diurni quoque uictus, alii caritate suorum, quos eripere nequuerant,

quamuis patente effugio interiere. nec quisquam defendere audebat, crebris multorum

minis restinguere prohibentium, et quia alii palam facies iaciebant atque esse sibi auctorem

uociferabantur, siue ut raptus licentius exercerent seu iussu.

[15,38] S'en suivit un désastre, est-ce à cause du hasard ou à cause de la ruse du prince (car les sources historiques transmettent les deux possibilités), mais plus lourd et plus atroce que tous ceux qui arrivèrent dans cette ville à travers la violence des feux. Le commencement eut lieu dans cette partie du cirque, qui est contiguë aux monts Palatin et Caelius, où à travers les boutiques, dans lesquelles se trouve cette marchandise par quoi la flamme est alimentée, le feu ayant commencé en même temps, robuste d'une façon stable et chassé par le vent, saisit la longueur du cirque. Et en effet, il n'y avait pas de demeures entourées par des remparts, ni de temples entourés de murs, ni autre chose parmi les obstacles qui s'interposait. De son élan, l'incendie a d'abord envahi les plaines, ensuite se levant dans les hauteurs, et à nouveau, en ravageant les lieux les plus bas, il surpasse les remèdes avec la rapidité du fléau et, la ville étant à la merci des chemins étroits et des rues ici et là sinueuses et irrégulières, telle qu'était l'ancienne Rome. En outre, les lamentations de ceux qui étaient troublés, des femmes, les vieux et les jeunes, et ceux qui s'occupaient d'eux-mêmes et ceux qui s'occupaient des autres, lorsqu'ils tiraient les invalides ou attendaient, une partie avec du retard, une partie se dépêchant, tout faisait obstacle **[Pagaille grammaticale, car pagaille au sein du désastre]**. Et souvent, lorsqu'ils regardaient derrière eux dans leur dos, ils étaient entourés par les côtés ou par devant, ou s'ils furent sortis dans les lieux les plus proches, ceux-là aussi ayant été détruits par le feu, certes ce qu'ils croyaient être lointain, ils le retrouvaient dans le même malheur. Enfin, ne sachant pas quoi éviter ni quoi chercher, ils remplissaient les rues, ils étaient étendus dans les champs. Quelques-uns, toutes leurs richesses ayant été perdues, l'abondance des vivres pour un seul jour aussi, d'autres, la tendresse des leurs qu'ils n'avaient pas été capables d'arracher ayant été perdue, périrent quoique la fuite fut possible. Et personne n'osait combattre l'incendie, de nombreuses menaces de beaucoup qui interdisaient de l'éteindre ayant lieu, et parce que d'autres lançaient ouvertement des torches et criaient fort qu'ils étaient autorisés, soit afin d'exercer plus librement des rapines soit qu'ils agissent par ordre.

Eo in tempore Nero Anti agens non ante in urbem regressus est, quam domui eius, qua Palantium et Maecenatis hortos continuauerat, ignis propinquaret. neque tamen sisti potuit, quin et Palatium et domus et cuncta circum haurirentur. sed solacium populo exturbato ac profugo campum Martis ac monumenta Agrippae, hortos quin etiam suos patefacit et subitaria aedificia exstruxit, quae multitudinem inopem acciperent; subuectaque utensilia ab Ostia et propinquis municipiis, pretiumque frumenti minutum usque ad ternos nummos. quae quamquam popularia in inritum cadebant, quia peruaserat rumor ipso tempore flagrantis urbis inisse eum domesticam scaenam et cecinisse Troianum excidium, praesentia mala uetustis cladibus adsimulantem.

[15,39] Dans ce temps, Néron étant à Antium, ne revint pas dans la ville avant que le feu ne s'approcha de sa demeure grâce à laquelle il joignait le Palatium et les jardins de Mécènes. Et cependant, il ne put être arrêté, si bien que le Palatium et les maisons et tout aux alentours furent détruits. Mais il ouvre, comme soulagement pour le peuple expulsé et enfui, le champs de Mars et les monuments d'Agrippa, et bien plus ses jardins et il éleva des édifices improvisés qui accueillent la foule sans ressource. Des provisions furent transportés d'Ostie et des compatriotes voisins et le prix du grain fut baissé jusqu'à trois sesterces. Mais ces actes populaires manquaient leur but, parce que s'était avancée la rumeur que, pendant que la ville était en feu, il alla dans son théâtre domestique et chanta la destruction de Troie, comparant les maux présents aux plus anciens désastres.